



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 28938

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur la réglementation de la garantie lors de la vente des objets de consommation. Le projet de transposition, dans le droit français, de la directive européenne sur certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation, va bien au-delà de ce qui est exigé, notamment en ce qui concerne l'augmentation des délais de garantie et les possibilités pour le consommateur d'obtenir l'échange ou la réparation. De ce fait, il risque de se traduire par des taux de retour bien plus élevés que ceux que nous connaissons aujourd'hui, et imposera donc aux fabricants d'augmenter leurs prix pour tenir compte de ces surcoûts. Outre le fait de faire payer les consommateurs soigneux pour les autres, ces nouvelles règles risquent de ralentir encore la consommation des ménages. Il lui demande donc si elle envisage de se conformer, dans son projet sur la réglementation des délais de garantie sur la vente de produits de consommation, aux directives européennes. - Question transmise à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les autorités françaises prennent toutes les mesures nécessaires pour que la directive 99/44/CE sur certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation soit rapidement transposée en droit interne. Ainsi le projet de loi de transposition a été adopté en conseil des ministres le 16 juin dernier. Ce texte, qui a fait l'objet d'une concertation approfondie tant avec les milieux professionnels concernés que les organisations de consommateurs, a recueilli un assentiment général. Il procède en effet de la volonté d'effectuer, dans le code de la consommation, une transposition fidèle, équilibrée et respectueuse des divers intérêts en présence, s'agissant notamment des délais de garantie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28938

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8904

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6681